

La pauvreté au Québec : une atteinte à la dignité des personnes

« *Vaincre la pauvreté n'est pas un acte de charité, c'est un acte de justice.* »
Nelson Mandela

En 1988, les congrégations et instituts religieux du Québec avaient déposé un mémoire, *L'Appauvrissement au Québec*, pour témoigner auprès des instances gouvernementales des situations de pauvreté qu'ils percevaient. En conclusion, les religieuses et religieux s'engageaient à dénoncer les injustices, à éviter de jouer le rôle de suppléance devant le retrait de l'État face à ses responsabilités sociales, et à être solidaires des personnes qui travaillent à faire naître une société qui refuse en son sein tout germe d'exclusion et de discrimination.

Durant les vingt dernières années, ces mêmes congrégations ont poursuivi leur action à la base et ont pris la parole à quelques reprises pour attirer l'attention des citoyens, des citoyennes et du Gouvernement du Québec sur l'urgence d'établir des priorités qui protègent la dignité des personnes.

Sur un fond de crise économique : *Les Rendez-vous de la solidarité 2009*

Aujourd'hui, à l'occasion des « Rendez-vous de la solidarité 2009 » c'est par l'entremise de son Comité Justice-Québec que la CRC s'adresse au gouvernement du Québec.

Tous les États font des efforts pour que la crise économique mondiale se résorbe sans plonger leur population dans des situations difficiles. Ce sont précisément les gens du pays qui sont l'objet de nos préoccupations et de notre écoute. Avec une attention plus particulière aux familles et aux personnes dont les ressources sont très fragiles. Voilà pourquoi nous intervenons à nouveau à ce moment-ci.

Selon nous, et selon le dernier avis du *Comité Consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, la pauvreté demeure le lot quotidien d'une part importante de la population. Ce lot quotidien se démarque surtout par l'écart croissant entre riches et pauvres. Le gouvernement porte, certes, une attention aux effets de la crise économique mais quelle attention porte-t-il aux droits de base de la population québécoise? Quelles valeurs orientent son action? Quelles sont ses priorités?

La pauvreté met de côté, marginalise, exclut de la vie sociale, économique et politique des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. En ces temps de crise économique nous nous permettons de réclamer des actions plus vigoureuses sur quelques dossiers majeurs que nous avons déjà identifiés dans le texte de décembre 1988.

Le droit à un logement décent

Après plus de 20 ans, des phénomènes comme l'itinérance, le prix des loyers dépassant 50 % du budget, les refus des propriétaires face aux familles nombreuses et aux immigrants, l'insalubrité de plusieurs immeubles, le manque flagrant de logements à prix abordables, dans une province riche de ressources, demeurent une atteinte à la dignité des personnes qui doivent lutter pour se loger convenablement.

Nous ne sommes pas les seuls à réclamer une amélioration et un engagement ferme du gouvernement dans ce domaine. Depuis plusieurs années le FRAPRU, avec l'appui de plusieurs de nos membres, s'évertue à crier sur tous les tons l'urgence du logement social.

Nous sommes convaincus que le logement social fait partie intégrante de la solution aux problèmes de pauvreté, et que les responsables politiques doivent y accorder les ressources nécessaires.

Le droit à la sécurité alimentaire

En ces temps difficiles, les soupes populaires et les banques alimentaires sont lourdement mises à contribution. En 2009, au Québec, est-il normal que des personnes ne puissent avoir accès à une nourriture saine et nécessaire? Le coût très élevé des aliments, coût qui ne cesse de grimper, mène à des privations importantes dans beaucoup de foyers moins bien nantis. L'impossibilité d'une alimentation adéquate mène à des problèmes de santé en plus de provoquer une insécurité qui engendre la dépression et des relations familiales et sociales difficiles. Et ceci sans compter l'impact de l'insuffisance alimentaire sur le rendement scolaire des jeunes.

Nous sommes convaincus qu'il y a là urgence d'une intervention rapide des décideurs pour que tous les citoyens et citoyennes puissent se nourrir convenablement et ceci grâce à un revenu décent qui permet de rencontrer, au moins, le coût de la mesure du panier de consommation, telle qu'établie par Ressources humaines et Développement social Canada.

Le droit à la santé

Notre système de santé public est de plus en plus menacé par le recours au privé, qui serait la panacée à tous les problèmes actuels et permettrait de donner de meilleurs services. Des études sérieuses au pays et à l'étranger nous démontrent qu'il s'agit là d'un mythe et que cela mène déjà tout droit à un système de santé à deux vitesses.

Nous sommes convaincus qu'un système de santé public de qualité est la solution à privilégier et nous demandons à nos responsables politiques d'y accorder les ressources appropriées.

Le droit à l'éducation

Pour nous, le soutien financier adéquat du système scolaire public favorise l'accès du plus grand nombre et constitue un investissement dans la formation de citoyens et citoyennes libres et responsables. À l'élémentaire et au secondaire, il nous faut des écoles à taille humaine qui, par des programmes stables et de qualité, assurent une éducation et des connaissances de base.

Une vraie gratuité est indéniable à ce niveau ainsi qu'une aide particulière aux populations les plus vulnérables au décrochage scolaire. Les sommes investies judicieusement en éducation deviennent garantes de la qualité de vie de notre population.

Pour cette raison nous demandons que la durée normale, pour un étudiant, une étudiante, des cycles réguliers du Collégial soient totalement gratuits et que l'État facilite le plus large accès possible à la formation universitaire. Au-delà du débat fédéral-provincial sur le financement de ce niveau de formation, l'État du Québec doit tout mettre en œuvre pour éviter aux jeunes de la génération présente et à celles à venir, un endettement qui devienne tout à fait contre-productif dans le développement de notre société.

Nous pensons que l'État doit envoyer un message très clair quant au niveau élevé de la fonction sociale des éducateurs et éducatrices, dans une société où le savoir est un incontournable. Un personnel hautement estimé produit de l'estime de soi autour de lui et suscite l'adhésion des jeunes et des parents à une économie du savoir.

Nous sommes convaincus qu'une économie basée sur le savoir est la seule chance d'avenir du Québec dans un monde globalisé et que l'État doit y accorder le financement adéquat.

Le droit au travail et à un revenu décent

Nous croyons que le travail est une voie privilégiée d'intégration, d'appartenance et de cohésion sociale. Nous appuyons donc toute politique de soutien qui favorise vraiment l'accès à l'emploi. Nous favorisons aussi le soutien par l'État de la création d'emplois dans une perspective d'économie durable et non d'une économie de consommation à courte vue.

Un travail qui permet de vivre dans la dignité demande un salaire qui permet de subvenir à l'ensemble des besoins de la personne. Nous saluons évidemment la hausse du salaire minimum effective depuis le 1^{er} mai. C'est un premier pas en avant. Mais cela demeure insuffisant. Le gouvernement a le pouvoir et le devoir de promouvoir un salaire qui permet de sortir de la pauvreté et qui permet des conditions de vie dignes tel que le prévoit la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU.

Évidemment, la même exigence d'un revenu décent s'applique aux personnes assistées sociales car elles aussi doivent pouvoir sortir de la pauvreté.

Nous sommes convaincus que l'État doit œuvrer en ce sens car une économie saine, qui permet aux citoyens et aux citoyennes de mener une vie décente et de construire des liens intergénérationnels positifs, contribue au bien commun d'une société.

Le droit à un environnement sain

Les changements climatiques causés, entre autres, par l'augmentation des gaz à effets de serre représentent un problème majeur. Pour relever ce défi, les actions individuelles, si importantes qu'elles soient, ne sont pas suffisantes.

Il est de la responsabilité de l'État de favoriser et d'encadrer encore plus activement les politiques de recyclage, de récupération, d'énergie propre, de protection des forêts, de transport en commun, de gestion de l'eau, de production agricole, etc. et d'inviter tous les citoyens, tant au plan individuel que corporatif, à prendre leurs responsabilités.

Comme l'eau est une nécessité pour tous, nous voulons aussi rappeler que l'eau de notre territoire national constitue une richesse collective et qu'on ne peut la privatiser ni l'exporter sans discernement, dans le seul but d'en retirer un profit financier immédiat.

Nous sommes convaincus qu'un gouvernement responsable doit travailler à protéger l'environnement de sa population actuelle et future par tous les moyens financiers et réglementaires dont il dispose.

Un Rendez-vous de la Solidarité... pour un autre Québec possible

Pour nous, prendre la parole à l'occasion du *Rendez-vous de la solidarité* de juin 2009, c'est nous solidariser, c'est unir nos voix à celles des personnes et des groupes qui exigent un partage équitable des richesses par une juste distribution des biens et services, et la nécessaire participation active des appauvris dans les décisions et les solutions de leurs problèmes et de ceux de la société en général. C'est aussi, nous l'espérons, appuyer le désir de nos gouvernants d'assurer le bien commun de toute la population québécoise.

Vous pouvez donc compter sur les congrégations religieuses profondément enracinées au Québec pour appuyer, auprès de la population que nous continuons de fréquenter au quotidien, toute mesure ou loi qui vise à une répartition équitable des richesses en garantissant les droits fondamentaux de toute personne qui vit au Québec. C'est le temps comme jamais de mettre véritablement en œuvre **la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale** qui a été adoptée le 13 décembre 2002, grâce au travail acharné du *Collectif pour un Québec sans pauvreté*.

Nous ne nous opposons pas aux avancées techniques et économiques. Nous souhaitons tout simplement que la richesse économique soit très bien distribuée, de manière équitable, en

considérant les besoins de chacune et chacun.

Ainsi, nous faisons le pari de croire que, parce qu'ils peuvent compter sur un État qui assume pleinement ses responsabilités, les citoyens et citoyennes voudront s'impliquer davantage pour faire reculer la pauvreté et l'exclusion sociale au Québec

Nous sommes convaincus que la dignité de toute personne doit constituer la première valeur de notre système économique et politique. Et c'est sur la dignité de tous les décideurs que nous comptons pour que les richesses de notre province soient réparties de manière équitable.

Le Comité Justice Québec de la CRC

Agathe Brodeur, SJSH
Bernard Hudon, SJ
Gaétan Sirois, SC
Francine Cabana, agente-terrain CRC

Thérèse Duchesne, OSU
Denis Prescott, CSC
Pierre Prudhomme

Montréal, le 9 juin 2009